

INDALCA COMBI

1 - DESCRIPTION

Produit détergent alcalin développant du chlore actif utilisable sur les installations de traite et de stockage du lait en manuel ou automatique.

Le pouvoir détergent associé au chlore actif permet une élimination efficace et rapide des souillures organiques. L'**INDALCA COMBI** permet d'assurer l'opération de désinfection à chaque utilisation grâce à l'alternance avec le produit du soir.

Les solutions aux conditions normales d'utilisation, se révèlent être non agressives vis à vis de l'ensemble des matériaux composant les installations de traite.

La composition chimique de l'**INDALCA COMBI** évite toute formation gênante de mousse dans les circuits.

2 - CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Présentation : liquide

Nature : alcaline

Densité : $1,15 \pm 0,02$

pH à 5 % : $11,6 \pm 0,2$

Chlore actif à 1 % garanti : 350 ppm sortie usine

Antitartres : OUI

3 - DOMAINE D'APPLICATION et MODE D'EMPLOI

Secteur Laiterie, et plus particulièrement, pour les opérations de nettoyage des installations de traite.

Concentration : à partir de 50 ml pour 10 litres d'eau

Température optimale de 45°C en circuit

Le temps de contact est à définir selon le protocole d'application, le plus fréquemment de 8 à 12 minutes.

Conformément à la législation en vigueur tout nettoyage doit être suivi d'un rinçage obligatoire à l'eau potable.

Le choix d'une méthode, la mise en place et le suivi de l'utilisation de l'ensemble de nos produits détergents, détartrants, désinfectants, sont assurés par nos technico-commerciaux. N'hésitez pas à nous consulter.

INDALCA COMBI s'utilise en alternance journalière avec **INDALCID**.

4 - CONDITIONNEMENT

Jerrican de 22 kg, palette de 48 x 22

Jerrican de 60 kg, palette de 18 x 60

5 - PROPRIETES PARTICULIERES

La spécialité est homologuée par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche sous le n°8500377 à la dose de 0.5%

Le produit est conforme à l'arrêté du 21/10/75 relatif au nettoyage du matériel pouvant entrer au contact des denrées alimentaires. Ces constituants sont dans la liste de l'arrêté du 8 septembre 1999.

Produit utilisable en Agriculture Biologique conformément au Règlement CEE n° 2092/91 modifié du 24 juin 1991

6 - SECURITE

USAGE STRICTEMENT PROFESSIONNEL

6-1 Manipulations

Prévoir un point d'eau sur les lieux d'utilisation

R35 : Provoque de graves brûlures

R31 : Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique

S25 : Éviter le contact avec les yeux

S36/37/39 : porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage

6-2 Stockage

La DLUO (Date Limite d'Utilisation Optimale) est de 6 mois.

Stocker dans son emballage d'origine, à l'abri des courants d'air.

Prévoir une zone en rétention, ou des matériaux absorbants en cas de fuite.

S2 : Conserver hors de la portée des enfants

6-3 Consignes de sécurité

S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Consulter un spécialiste

S27/28 : Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau

S45 : En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

S64 : En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).

L'attention des utilisateurs est attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. De façon générale, ne jamais mélanger deux produits de nettoyage, notamment sous leur forme concentrée.

Il est particulièrement dangereux de le mélanger avec l'**INDALCID**

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PRODUIT :

INDALCA COMBI

Page : 1/5

Code du produit : **1201**

Version 5

Date : 07/12/2006

01 - IDENTIFICATION DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ

NOM DU PRODUIT : **INDALCA COMBI**

CODE DU PRODUIT : 1201

USAGES : Produit de nettoyage du matériel de traite, des locaux et du matériel de transport agricole (sauf récolte)

NOM DU FOURNISSEUR INDAL SA

38,40 AVENUE S. ALLENDE 93800 EPINAY SUR SEINE

Téléphone : 01 48 26 42 66 Télécopie : 01 48 26 20 58

Numéro d'appel d'urgence 01 48 26 42 66

ou 03 44 46 16 08

aux heures de bureau

Numéro d'urgence ORFILA 01 45 42 59 59

02 - COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composant(s) contribuant aux dangers	Hydroxyde de sodium	Hydroxyde de potassium	Hypochlorite de sodium
Quantité	à plus de 5 %	à plus de 2 %	à moins de 5 %
Synonyme	Soude caustique	Potasse caustique	Eau de Javel
N° EINECS	215-185-5	215-181-3	231-668-3
N° CAS	1310-73-2	1310-58-3	7681-52-9
Classement	C R 35	C R 35-22	C R 34-31

03 - IDENTIFICATION DES DANGERS

EFFET SUR LA SANTÉ : Provoque de graves brûlures sur toutes les parties du corps.

Risques de lésions oculaires graves.

EFFET SUR L'ENVIRONNEMENT : Nocif localement pour les organismes aquatiques en cas de rejets du produit pur dans l'environnement (le produit n'est pas classé selon les règles en vigueur)

DANGERS PHYSIQUES ET CHIMIQUES : Réaction violente avec les acides à l'état concentré avec formation de gaz toxique (chlore).

RISQUES SPÉCIFIQUES : CORROSIF, phrase de risque R35, R31

Phrases de prudence S2, S26, S27/28, S36/37/39, S45, S64 voir § 15



C - Corrosif

04 - PREMIERS SECOURS

LA RAPIDITÉ EST ESSENTIELLE. ALERTER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN.

INHALATION : Retirer la personne de la zone exposée, la tenir au chaud et au repos. Administrer de l'oxygène si nécessaire (personnel qualifié).

CONTACT AVEC LA PEAU : Enlever immédiatement tous vêtements contaminés. Laver immédiatement et abondamment à l'eau jusqu'à disparition de la sensation grasse. En cas de brûlures étendues: hospitaliser.

CONTACT AVEC LES YEUX : laver immédiatement et abondamment avec de l'eau ou une solution oculaire, en maintenant les paupières écartées, pendant une quinzaine de minutes. Administrer un collyre analgésique en cas de fermeture de l'oeil. Consulter rapidement un ophtalmologiste.

INGESTION : Ne pas faire vomir. Maintenir la personne consciente. Rincer abondamment la bouche et les lèvres. Donner éventuellement au plus 1/4 de litre d'eau. Hospitaliser très rapidement.

05 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS D'EXTINCTION APPROPRIÉS : eau pulvérisée

DANGERS SPÉCIFIQUES : Non combustible. Au contact des substances acides, dégage un gaz toxique, le chlore.

MÉTHODES PARTICULIÈRES D'INTERVENTIONS : Refroidir les récipients ou réservoir par arrosage d'eau.

Porter un appareil respiratoire autonome et un équipement de protection imperméable.

06 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Le produit répandu rend les sols glissants.

S'assurer que le personnel en charge des opérations relatives à un déversement porte les protections individuelles appropriées.

Pour les petits déversements de moins de 20 l, diluer abondamment à l'eau et évacuer en direction des égouts.

Pour les déversements importants, endiguer avec du sable, de la terre ou tout autre matériau absorbant. Recueillir et éliminer les résidus selon les règles en vigueur. Laver abondamment à l'eau les zones touchées.

Le nettoyage à grandes eaux de quantité importante de produit en direction des égouts n'est pas autorisé.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PRODUIT :

INDALCA COMBI

Page : 2/5

Code du produit : **1201**

Version 5

Date : 07/12/2006

07 - MANIPULATIONS ET STOCKAGE

MANIPULATIONS : Prévoir douches et fontaines oculaires sur les lieux d'utilisation.
Prévoir un matériau absorbant pour les petits déversements. (quelques litres maximum)
Manipuler à l'écart des acides.
Manipuler en évitant les projections.
Porter des gants imperméables, des lunettes.
Reporter l'étiquetage d'origine sur tout récipient utilisé pour un prélèvement.

STOCKAGE : Prévoir le stockage dans des lieux où le déversement accidentel pourra être maîtrisé.
Conserver à l'écart des acides et dans les récipients d'origine pour les petites quantités.
Conserver à l'abri du soleil, en récipients non hermétiques.

MATÉRIAUX : Recommandés : acier inoxydable, acier éboulé, matériaux plastiques (PE, PP, PVC)
Interdit : Aluminium, cuivre, étain, zinc, fer et leurs alliages.

08 - CONTROLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

MESURES TECHNIQUES : Prévoir un renouvellement d'air et une aspiration dans les ateliers.
Valeur moyenne d'exposition au lieu de travail : 2 mg/m³ d'hydroxyde de sodium
Valeur limite d'exposition au lieu de travail : 2 mg/m³ d'hydroxyde de potassium et 3 mg/m³ pour le chlore gaz.

ÉQUIPEMENTS INDIVIDUELS DE PROTECTION : Porter des gants imperméables (PVC). Porter des lunettes bien ajustées ou un écran facial. Un vêtement approprié est recommandé. Ne pas garder un vêtement souillé. Des bottes antidérapantes sont recommandées.

09 - PROPRIÉTÉS CHIMIQUES ET PHYSIQUES

ÉTAT PHYSIQUE (20°C) :	liquide
COULEUR :	jaune
ODEUR :	légèrement piquante, facilement identifiable
pH PUR :	supérieur à 13
pH EN SOLUTION 0.5 % :	11,6 environ
TENSION SUPERFICIELLE 1 % :	nc
TEMPÉRATURE D'ÉBULLITION :	supérieur à 100 °C (risque de dégagement de chlore)
TEMPÉRATURE DE SOLIDIFICATION :	moins 14 °C
MASSE VOLUMIQUE (Kg/L) :	1,15 environ
SOLUBILITÉ DANS L'EAU :	en toutes proportions
POINT ÉCLAIR / EXPLOSIVITÉ :	donnée manquante
AUTRES DONNÉES :	dégagement de chlore gaz au contact des substances acides.

10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

CONDITIONS À ÉVITER : Lumière directe notamment soleil.
Températures supérieures à 35 °C
Stockage prolongé à l'air libre (réaction de carbonatation)
Proximité d'acides, de certains métaux. (Voir ci dessous)

MATIÈRES À ÉVITER : Acides (neutralisation exothermique et dégagement de chlore)
Métaux : zinc, aluminium, cuivre, nickel, cobalt (décomposition rapide voire violente)
Amines, méthanol, sels d'ammonium, ammoniacque (formation de nitrosamines).

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : Chlore gaz avec les substances acides.

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

INHALATION : Le brouillard est fortement irritant pour les voies respiratoires. L'effet peut varier de l'irritation des muqueuses nasales jusqu'à une sévère irritation pulmonaire.

INGESTION : Provoque immédiatement une attaque et des lésions des voies gastro-intestinales.

TOXICITÉ À LONG TERME : La violence des effets aigus ne permet pas d'établir les données.

CONTACT AVEC LA PEAU : Peut provoquer des brûlures sévères avec lésions cutanées lentes à cicatriser. Un contact prolongé et/ou répété peut provoquer des dermatoses.

CONTACT AVEC LES YEUX : Extrêmement irritant ou corrosif. Peut provoquer de sévères dommages à la cornée avec perforation et altération définitive de la vue.

12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

TOXICITÉ AQUATIQUE : Le produit est susceptible de porter le PH à des valeurs supérieures à 10 et de libérer du

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PRODUIT :

INDALCA COMBI

Page : 3/5

Code du produit : **1201**

Version 5

Date : 07/12/2006

chlore. Le produit peut alors être fatal pour les poissons et les autres organismes aquatiques, ainsi que les plantes aquatiques et la végétation.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PRODUIT :

INDALCA COMBI

Page : 4/5

Code du produit : **1201**

Version 5

Date : 07/12/2006

Néanmoins, le danger pour l'environnement est limité en raison des propriétés du produit:

- l'absence de toxicité des produits de dégradation.
- Intrinsèquement biodégradable.
- Ne montre pas de bioaccumulation

Dans le cadre normal d'utilisation, les rejets sont parfaitement traités dans les stations classiques d'épuration par réglage du PH. L'hydroxyde de sodium se dégrade facilement par réaction avec le dioxyde de carbone présent dans l'air et les milieux aqueux.

La DCO est 16 mg par g de produit pur.

13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

L'élimination doit être faite en accord avec la législation locale, régionale ou nationale. (notamment décret 2002-540 du 18 avril 2002)

ÉLIMINATION DU PRODUIT : Incinération. Classification DIS code 06 13 01

ÉLIMINATION DES EMBALLAGES : Après rinçage (2 fois 2 litres d'eau à joindre à la solution en cours d'utilisation).
Classification DIB code 15 01 02

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport ADR : Corrosif

N° ONU : 3266

Matière assimilée : Liquide inorganique corrosif basique n.s.a.

CLASSE et GE: 8 -II

N° DANGER / MATIÈRE : 80 / 3266

ÉTIQUETTE : 8 Corrosif



15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

DIRECTIVES CEE :

- Fiches de données de sécurité : Dir. 91/155 modifiée en dernier par la directive 2001/58/CE du 27/07/2001

- Classement et étiquetage des préparations dangereuses : Dir. 1999/45/CE du 31/05/1999

Classement : Corrosif

R31: Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique

R35: Provoque de graves brûlures



S2 : Conserver hors de la portée des enfants

S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Consulter un spécialiste

S27/28: Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau

S36/37/39 : porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage

S45 : En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

S64 : En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente)

16 - AUTRES INFORMATIONS

PHRASES R des substances dangereuses de la composition :

R 35 Provoque de graves brûlures.

R 34 Provoque des brûlures.

R 31 : Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique R 22 Nocif par ingestion

Raison de l'examen : révision des données écologiques, de l'élimination, ajout des informations règlement détergent.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PRODUIT :

INDALCA COMBI

Page : 5/5

Code du produit : **1201**

Version 5

Date : 07/12/2006

Règlement 648/2004

Composants	Moins de 5%	5% ou plus, mais moins de 15%	15% ou plus mais moins de 30%	30% ou plus
Agents de surface anioniques				
Agents de surface amphotères				
Agents de surface non ioniques				
Agents de surface cationiques				

Autres composants présents dans le produit

Enzymes	
Désinfectants	X
Azurants optiques	
Parfums	

Le produit est homologué bactéricide par le ministère de l'Agriculture sous le n° 8500377

RÉFÉRENCE FICHE INRS : N° 20 Soude caustique et solutions aqueuses
N° 35 Potasse caustique et solutions aqueuses
N° 157 Extrait de Javel et eaux de Javel.

Ce document s'applique pour le produit en l'état. Il complète les informations de la fiche technique mais ne peut la remplacer. Les renseignements qu'il contient sont donnés de bonne foi sur la base des connaissances actuelles. L'attention des utilisateurs est attirée sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. L'énumération réglementaire n'est pas représentative de l'ensemble des textes applicables à l'activité de l'utilisateur. Il faut notamment tenir compte des textes réglementaires propres au pays d'utilisation.